

COMPTE RENDU

Conseil Municipal

Mairie de PANZOULT

Séance du 6 Avril 2022

Date de convocation : 31 Mars 2022

L'an deux mil vingt deux, le six avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PANZOULT, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle des fêtes, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur DESBOURDES Francis, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- DESBOURDES FRANCIS
- DELAFOND CAILLÉ CHARLOTTE
- MOLISSON STEPHANIE
- NAVATTE MARC
- TRANCHANT DAVID
- RAGOT CHANTAL
- RIPAUD-CADIOU JULIA
- MARIE FLORENCE
- CAILLÉ PIERRE-EDOUARD
- CAMON ISABELLE
- FELTRIN PIERRE
- NAVATTE FLORENCE
- BLANCHARD CHARLINE

Etaient absents excusés les conseillers municipaux suivants :

- VEILLOT JULIE
- BARBIER ROBIN donne pouvoir à RIPAUD-CADIOU JULIA

A été désigné secrétaire : CAILLÉ Pierre-Edouard

Demande de rajouter un sujet : Zone Humide – demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Plan Départemental « mares publiques de Touraine

Conseil Municipal du 6 Avril 2022

DCM 2022-04-001 : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 Mars 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 Mars 2022

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 1, Votants 13, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2022-04-001 : Publiée le : 7 Avril 2022 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 7 Avril 2022

DCM 2022-04-002 : Finances – vote des taux de la fiscalité directe locale 2022

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1636 B sexies du code général des impôts permettant au Conseil Municipal de fixer chaque année les taux de la fiscalité directe locale.

Le produit attendu est de 176 129 euros.

Vu le code général des impôts, et notamment ses articles 1636 B sexies, 1636 B septies, 1639 A

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- DE NE PAS AUGMENTER LES TAUX

- FIXE le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'exercice 2022 à 28.35 %

- FIXE le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2022 à 36.58 %

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 1, Votants 13, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2022-04-002 : Publiée le : 7 Avril 2022 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 7 Avril 2022

DCM 2022-04-003 : Structure - devis

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Delafond-Caillé Charlotte afin d'exposer le projet « mise en place d'une structure de jeux » au plan d'eau

1 seul devis :

PROLUDIC : 7 634.20 euros HT → 9 161.04 euros TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE de valider le projet

Conseil Municipal du 6 Avril 2022

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de PROLUDIC pour un montant de 7 634.20 euros HT → 9 161.04 euros TTC

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 1, Votants 13, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2022-04-003 : Publiée le : 7 Avril 2022 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 7 Avril 2022

DCM 2022-04-004 : Structure – demande subvention auprès du Conseil Départemental

Monsieur Le Maire propose de présenter le dossier structure au titre de l'enveloppe FDSR 2022 (intégration dans l'enveloppe FDSR 2022)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **SOLLICITE** une subvention de 25% du montant HT de la structure auprès du Conseil Départemental
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 1, Votants 13, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2022-04-004 : Publiée le : 7 Avril 2022 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 7 Avril 2022

DCM 2022-04-005 : Remboursement achat de Monsieur Feltrin Pierre - sono

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un achat d'une sono par Monsieur Feltrin Pierre (Conseiller Municipal).

Monsieur Feltrin Pierre à réglé directement par carte bancaire. Montant de la facture : 249.99 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de rembourser 249.99 euros à Monsieur Feltrin Pierre
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à émettre un mandat au nom de Monsieur Feltrin Pierre pour un montant de 249.99 euros TTC.

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 1, Votants 13, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseil Municipal du 6 Avril 2022

DCM N° 2022-04-005 : Publiée le : 7 Avril 2022 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 7 Avril 2022

DCM 2022-04-006 : Zone Humide – demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Plan Départemental « mares publiques de Touraine »

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du Plan Départemental « mares publiques de Touraine », la Commune a la possibilité de bénéficier d'un financement pour la restauration d'une zone humide (création d'une mare, clôture, panneaux, achat foncier) Ces travaux sont estimés à 46 000 euros HT.

Plan de financement :

DEPENSES HT	RECETTES
Travaux : 46 000 euros	Département : 10 000 euros CRTE : 26 800 euros Autofinancement : 9 200 euros

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande d'aide au Conseil Départemental

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à demander une subvention au Conseil Départemental
- **VOTE** le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tout document nécessaire à ce dossier

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 1, Votants 13, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2022-04-006 : Publiée le : 7 Avril 2022 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 7 Avril 2022

Budget assainissement – devis OTV VEOLIA renouvellement des paliers

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un devis concernant des travaux sur la station d'épuration :

Intervention pour le renouvellement de 3 paliers avec roulement COOPER et fourniture de nouveaux graisseurs.

OTV VEOLIA 7 900.00 € HT → 9 480.00 € TTC

Dossier à revoir lors de la réunion du Conseil Municipal du mois de Mai.

Conseil Municipal du 6 Avril 2022

Aide à l'Ukraine

Petit rappel de la réunion Commission Sanitaire et Sociale. Au départ la Commission avait pensé, éventuellement, à accueillir dans le logement sis 2 Rue de L'Eglise des Ukrainiens. Après réflexion, il a été décidé de prendre du recul au niveau de l'accueil des Ukrainiens afin de trouver des solutions adéquates lors d'un hébergement.

Notification d'un courrier, à l'ensemble des administrés, lors de la prochaine distribution de la lettre.

Le Conseil Municipal s'engage à s'investir pour aider les administrés en cas d'hébergement.

3 référents au sein du Conseil Municipal : Camon Isabelle, Navatte Florence et Ragot Chantal

Boucle cyclotouristiques

Petit résumé de Monsieur Le Maire concernant le parcours. La CCTVV met actuellement à jour ses boucles cyclotouristiques. Pour la boucle n° 36 qui passe sur notre Commune, après vérification des services de la CCTVV, il serait possible d'effectuer une petite modification du tracé afin de passer au plus près de la Cave Touristique.

Bureau de vote – élections présidentielles

Récapitulatif du bureau de vote

Transmettre le tableau à l'ensemble du Conseil Municipal

Questions et informations diverses – Tour de table

Desbordes Francis : 1^{er} Mai 2022 Festivin – Idée de Monsieur Le Maire : inauguration avec les Maires environnant + Monsieur MORTIER Gilles et Monsieur DUPONT Jean-Luc. Vin d'honneur + discours. Vin d'honneur offert par la municipalité.

Droit de préemption au niveau d'une Maison + terrain au 12 Rue de l'Eglise. Monsieur Le Maire propose de ne pas préempter sur le lot (car impossible de séparer le terrain de la maison). Le Conseil Municipal abandonne son droit de préemption.

Entretien des chemins : Annulation de la journée entretien des chemins Vendredi 8 Avril – Monsieur Le Maire propose de le faire vendredi 15 avril prochain. Accord du Conseil Municipal

VALECO projet AGRIVOLTAIQUE – Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré les agriculteurs Mardi 5 Avril. Ils sont d'accord de mettre à disposition leur terrain pour mettre des moutons.

Prévoir une visite de la forêt

Delafond-Caillé Charlotte : Projet participatif – rendez-vous avec un constructeur de pumptrack. Trop juste le terrain au niveau du plan d'eau. Préférence sur le terrain d'en face. Projet participatif et projet commune (ANS Agence National du Sport – subvention 80%).

Boîte à livres en cours de confection : 1 pour les adultes et 1 pour les enfants). Mise en place devant le secrétariat de la Mairie.

Navatte Marc : SIAEP : vote du budget – pas d’augmentation de prix.

Le logement de 2 Rue de l’Eglise : location depuis le 1^{er} Avril 2022

Logement 4 rue de l’école : commencement des travaux. Intervention du plaquiste et de l’entreprise Narbonne Jérôme.

Ragot Chantal : Très beau mur au cimetière, revoir la porte (dur à refermer)

Marie Florence : Petite question par rapport à la chasse. Discussion au sein du conseil. Proposition de mettre un panneau voie sans issue au niveau de la Rue D’Etilly. Pas possible pour le panneau car ce n’est pas une voie sans issue (réponse de Monsieur Le Maire).

Camon Isabelle : SMICTOM : augmentation des ordures ménagères : 8 euros par personne

Adhésion du SMICTOM du Chinonais au Syndicat de TOURAINE PROPRE.

Nouveau centre de tri pour les déchets recyclable à partir de 2023.

Atelier de Pâques : présence de 19 enfants

Navatte Florence : Ossuaire : Relance intervention fin avril début mai.

Blanchard Charline : Petit résumé avec Francis Desbourdes sur le 1^{er} Mai Festivin.

Il est prévu une invitation commune entre La Commune et Les Vignerons.

SEANCE LEVEE A 20h20

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Mercredi 4 Mai 2022 à 18h30
à la salle des fêtes / Mairie**